

Communiqué de la Paroisse et de la Commune d'Ayent

Coronavirus Covid-19

Messes et enterrements : pas de mesure particulière, si ce n'est d'appliquer les recommandations du service de la santé.

Vu la promiscuité des chapelles, en cas de décès, les visites se dérouleront obligatoirement à l'église de St Romain ou à la chapelle d'Anzère et la famille se tiendra au 2^{ème} banc.

Pour toutes les cérémonies, le goupillon est proscrit, la bénédiction se fait par un signe de la main.

L'apéritif usuel en fin de cérémonie sera strictement limité à la famille.

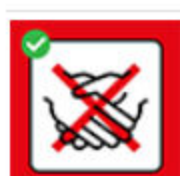
<https://www.vs.ch/web/coronavirus>

Concernant les fêtes religieuses Pâques – Fête Dieu – Pentecôte, la décision définitive sera communiquée dès que possible.

Nous conseillons de mentionner sur la faire part "merci de respecter les recommandations du service de la santé en lien avec le coronavirus"



**en cas de fièvre et de
toux restez à la maison**



Quelles sont les personnes les plus à risque ?

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de tout âge souffrant notamment d'une de ces maladies :
 - cancer ;
 - diabète ;
 - faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie ;
 - hypertension artérielle ;
 - maladies cardio-vasculaires ;
 - maladies chroniques des voies respiratoires